



AEF Dépêche n°477854
Paris, le 21/03/2014 16:49:00

Imprimé depuis le site www.aef.info
Compte : anneclaireo (103142) - 31.34.14.199

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Enseignement
/ Recherche

"Le GVT est une rigolade par rapport à la bombe à venir des dépenses énergétiques" (grand débat des RUE 2014)

Par Anne Mascret

"Le GVT est une rigolade par rapport à la bombe qui nous attend, que représentent les dépenses énergétiques", déclare Olivier Laboux, président de l'université de Nantes, à l'occasion du grand débat sur la "gestion durable et responsable des campus : quelles priorités ?", organisé par AEF lors des RUE (rencontres universités-entreprises), jeudi 20 mars 2014 à Paris. Il a calculé qu'en cinq ans, les dépenses énergétiques de son université allaient passer de 3,4 millions d'euros à 10,2 millions d'euros. Les différents intervenants s'accordent pour dire qu'au-delà des mesures d'économies, il est nécessaire de repenser l'usage des bâtiments universitaires, de les inscrire dans la ville, de réfléchir à l'échelle du site. Le débat reste ouvert en revanche quant à savoir si cela doit passer par la dévolution du patrimoine à toutes les universités ou non.

Pour Olivier Laboux, président de l'université de Nantes, "les critères d'usage des bâtiments sont beaucoup plus importants que les aspects techniques comme le nombre de m² par étudiant". "Pour faire de la 'réhabilitation' de nos bâtiments, le choc culturel des usages est majeur. Il est possible de faire complètement différemment tout en gardant les mêmes surfaces, mais il faut pour cela que les acteurs s'approprient vraiment ce qu'ils ont envie de faire dans leurs bâtiments. Le lien formation-recherche par exemple peut parfaitement s'illustrer d'un point de vue immobilier."

À REIMS, PROFITER DU DÉMÉNAGEMENT POUR REPENSER LE PROJET UNIVERSITAIRE

Il est rejoint sur ce point par Gilles Baillat, président de l'université de Reims, qui a fait du projet de déménagement de son campus un projet plus global d'attractivité et de refondation de son université (lire sur AEF). "Quand je suis arrivé aux fonctions, nos bâtiments étaient à 90 % hors sécurité. Nous avons fait la une des journaux télévisés avec notre bâtiment de sciences étayé pour éviter que les plafonds ne s'effondrent sur les étudiants. Une image catastrophique pour l'attractivité de notre université qui a perdu 5 000 étudiants (sur 25 000) entre 2001 et 2011", raconte-t-il. En 2010, quand la décision a été prise de reconstruire le campus sur un seul site, le président a donc voulu "dépasser le seul impératif de rationalisation immobilière et d'économies d'énergie pour repenser totalement l'université de demain". "Nous avons par exemple recentré la recherche autour des pôles technologiques ou encore complètement mutualisé les bâtiments pour la licence, dépassant ainsi la logique des composantes et des facs."

Gilles Demailly, maire d'Amiens et ancien président de l'université de Picardie Jules-Verne, ajoute que "l'avenir n'est

pas de construire pour les seuls universitaires, mais pour l'ensemble des citoyens, en intégrant par exemple des lieux de culture, d'échange, de formation pour adultes..."

LE CONSTRUCTEUR DOIT PARVENIR À METTRE TOUT LE MONDE AUTOUR DE LA TABLE

Du point de vue des constructeurs aussi, "la principale question est aujourd'hui celle de la qualité d'usage", indique José Liotet, DGA de Pertuy Construction, filiale de Bouygues Construction. "Autrefois, un programmiste calculait des ratios, qu'il transmettait à un architecte, lequel dessinait des plans, transmis à une entreprise qui construisait le bâtiment avant de laisser la place pour l'installation des équipements. Aujourd'hui, ce modèle de séquençage des opérations est complètement dépassé car les techniques d'enseignement ont changé et que les évolutions technologiques sont très rapides. Il nous faut donc viser une très grande modularité des bâtiments neufs. Or cette modularité ne dépend pas seulement des techniques de construction (espaces sans points durs, plus grande portée, béton plus résistant). Cela nécessite surtout de mettre tout le monde autour de la table à un moment donné, de se poser beaucoup de questions, ce qui est très difficile."

Il ajoute que l'efficacité énergétique repose sur trois facteurs : la qualité de l'enveloppe et son étanchéité thermique, la qualité de la production d'énergie (sources d'énergie attractives) et la qualité de l'utilisation. "Les mauvaises utilisations ne pourront être un marqueur de dérive que lorsque les bâtiments seront performants", indique-t-il. "Responsabiliser les utilisateurs et faire de la pédagogie ne sera possible et utile qu'une fois ce préalable réalisé."

SENSIBILISER LES UTILISATEURS PARTICIPE DES RCE

Olivier Laboux estime que cette sensibilisation participe des RCE et "fait partie de la professionnalisation des services du patrimoine, ce qui prend du temps". "À Nantes, nous avons recruté des professionnels dans ce domaine depuis quelques mois et ça a tout changé!", s'enthousiasme-t-il. Il ajoute que ces questions doivent se traiter à l'échelle d'un site et non d'une composante.

Autre question posée lors du débat : "Les collectivités, soucieuses de couper des rubans d'inauguration de bâtiments, n'ont-elles pas construit trop de mètres carrés pour les universités ?" "Attention de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain", réagit Gilles Demailly. "Quand je suis arrivé à Amiens en 1984, il y avait 12 000 étudiants. Dix ans plus tard, ils étaient 22 000. On ne peut donc pas reprocher aux collectivités d'avoir construit des mètres carrés pour faire face à la démocratisation de l'enseignement supérieur et accueillir correctement les étudiants ! Cela prouve au contraire que les collectivités ont compris que les universités sont un enjeu important pour leur territoire."

L' élu plaide en revanche pour que toutes les universités soient propriétaires de leurs locaux, ce qui les rendrait "responsables". "Gérer ses locaux est plus facile aujourd'hui pour une université pluridisciplinaire qui peut opérer des redéploiements entre ses composantes", ajoute-t-il. "En tant qu' élu, j'aurais envie de dire aux universités qui sont des facultés et qui, pour certaines, perdent des étudiants, et pour d'autres en gagnent : 'Réglez vos problèmes entre vous!'"

ÊTRE PROPRIÉTAIRE PERMET UNE PLUS GRANDE SOUPLESSE

Concrètement, qu'est-ce que cela change d'être propriétaire ? La question est posée à Cécile Chicoye, DGS de l'université Toulouse-I Capitole, l'une des trois universités à avoir opté pour la dévolution. "C'est à première vue une contrainte qui nous oblige à programmer sur 25 ans toutes nos opérations. Mais c'est en réalité une source de souplesse pour faire face aux imprévus", déclare-t-elle. "La dévolution s'accompagne en effet d'une dotation du MESR de 5 millions d'euros par an. Alors que toute programmation de gros travaux était jusque-là hasardeuse, soumise à l'obtention de crédits CPER, plan de relance ou Feder, nous sommes aujourd'hui, grâce à la dévolution, capables et obligés de programmer à 25 ans, aussi bien l'entretien que les gros travaux. Cela nécessite d'avoir une vraie connaissance de notre patrimoine", explique-t-elle.

"Pour ce qui est de la souplesse, nous en avons pris conscience cette année quand nous avons été confrontés à un problème inattendu : le très mauvais état des bâtiments de l'IEP de Toulouse. En étant propriétaires, nous avons pu prendre des décisions très rapidement, convaincre la mairie et empêcher la fermeture du bâtiment. Sans la dévolution, je me demande où seraient les étudiants de l'IEP aujourd'hui."